

Réf: Dossier 285940

Avis de constitution

SOCIETE « COBALT CONSULTING »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE SICOGLI, Lot 660, Ilot
80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 29 Jan 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COBALT CONSULTING »

Objet : - TOUTES OPERATION D'INTERMEDIATION PAR
COMMISSION/ COURTAGE OU AUTREMENT

- INGENIERIE FINANCIERE
- CONSULTANCE FINANCIERE
- INTERMEDIATION FINANCIERE.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- La prise de participation et de tout intérêt, sous toute forme, dans toute affaire ou entreprise, l'acquisition, la détention et la gestion de titres et valeurs quelconques ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE SICOGLI, Lot 660,
Ilot 80

Dirigeant(s) M NIANGORAN DAVY WILFRIED (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-00590 du 17/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°08617/GTCA/RC/2024 du 17/04/2024

